



INSTITUT MUNICIPAL ITALIEN
NIVEAU A2.2

> PRE-REQUIS

Avoir participé à des cours de niveau A2,1 correspondant au CECRL

> MODALITE PEDAGOGIQUE

50 heures de cours en collectif avec un minimum de 8 personnes.

> CALENDRIER

Du 01 Octobre 2026 au 27 Mai 2027,
Les jeudis, de 18h15 à 20h.

> LIEU DU COURS

L'Institut Municipal, 6 rue Emile Bordier, 49100 Angers

> TARIFS

Habitants d'Angers : 5,20 €
Carte partenaire/carte étudiante : 2,50 €
Habitants Hors Angers : 6,55 €

> OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- parler de maladies et problèmes de santé
- demander des informations lors d'achats dans les magasins
- raconter un voyage
- demander et donner des informations routières
- parler de sport
- exprimer un besoin, une nécessité, une obligation
- exprimer ses opinions
- exprimer des doutes

> CONTENU

Le cours utilise un manuel pour l'apprentissage du vocabulaire et de la grammaire;

Des activités de groupes, tels que jeux et role plays et des activités d'expression et compréhension orale complètent le manuel et aident à la réutilisation et à l'assimilation des notions apprises;

Des sujets d'actualité et des thèmes de civilisation sont abordés et discutés pendant les cours;

Le cours est pour la plupart en italien.

CONTACT :

Hôtel Livois
6 rue Emile-Bordier
Tél. : 02 41 05 38 80
institut.municipal(at)ville.angers.fr

Cette fiche résume les points forts du cours à retenir mais n'est pas exhaustive de l'ensemble des contenus et compétences qui seront abordés.